

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 janvier 2022

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE214

présenté par
M. Descrozaille

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« dernières »,

le mot :

« pertes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.